



## CAP SACDD du 26 novembre 2014

- Recours PFR 2013
- Intégrations dans le corps

### Examen de 20 recours PFR 2013

Grade	Service	Recours F = Fonction R = Résultat	Avis de la CAP
SA CE	DDTM 83	F	Maintien du coefficient malgré l'opposition des OS – abstention de l'UNSA
SA CN	DT 19 Poste MAA	F	Maintien du coefficient malgré l'opposition des OS – abstention de l'UNSA
SA CE	DREAL Auvergne	F	Maintien du coefficient malgré l'opposition des OS – abstention de l'UNSA
SA CE	DIRM MEMN	F	Recours accepté
SA CE	DIRM MEMN	F	Recours accepté
SA CE	DIRM MEMN	F	Recours accepté
SA CE	DIRM MEMN	F	Recours accepté
SA CN	DIRM MEMN	F	Recours accepté
SA CN	DDCSPP Lozère	F et R	CAP non compétente
SA CE	SG/SPSSI	F et R	Part F acceptée Part R maintien – vote partagé
SA CE	DDTM 34 poste MAA	R	Maintien part 2012
SA CE	DDTM 34	R	Maintien du coefficient malgré l'opposition des OS
SA CS	DRIEA	R	Maintien du coefficient à l'arrondi supérieur malgré l'opposition des OS
SA CE	DDT 38	F et R	Maintien du coefficient malgré l'opposition des OS
SA CE	DGPR	R	Maintien du coefficient corrigé
SA CE	SG/SPSSI	R	Maintien du coefficient malgré l'opposition des OS
SA CE	SG/DRH	R	Maintien du coefficient malgré l'opposition des OS
SA CE	DREAL Lorraine	R	Recours accepté
SA CE	DREAL Lorraine	R	Recours accepté
SA CE	DIRM MEMN	R	Retour cotation 2012

## Par ailleurs la CAP a prononcé 7 intégrations dans le corps

Ghislaine Chevillon-Schoeffre, SACN-AG au 30/12/14 (DDT 10)  
Angélique DEBORVA, SACN-AG, au 1/12/2014 (DTT 10)  
Walter Ziletti, SACN-AG, au 1/12/2014 Dreal Lorraine  
Odile Landron-Girard, SACN-AG, au 1/12/2014 DDT 61  
Florence Pons, SACE-AG, au 1/12/2014 DDT 78  
Christophe Michelot, SACN-AG au 1/02/2015 DMSOI  
Muriel Leduc, SACS-AG, au 1/12/2014 Dreal lorraine

## Réunion critères de gestion TA SACDD 2016

Lors de la réunion de travail entre la DRH et les élus à la CAP consacrée l'après-midi du 26 aux critères de gestion 2016 (2015 étant bouclé), la CGT a exprimé son avis sur les critères concernant notamment l'accès pour le tableau d'avancement à SACDD Classe exceptionnelle.

Les conditions statutaires exigées sont : être depuis 5 ans dans un corps de catégorie B et au 7ème échelon de la classe supérieure.

Pour gérer la pénurie de postes (73 postes pour 1194 promouvables en 2014), la DRH a déterminé des règles de gestion très strictes puisque depuis 2013, pour être proposés à ce grade, les SACDD doivent être depuis 10 ans en catégorie B et 5 ans dans le grade de classe supérieure !!!

Ainsi, un service souhaitant promouvoir un SACDD de Classe supérieure ayant des fonctions de B+ et remplissant les conditions statutaires, ne pourra pas le proposer compte-tenu des critères drastiques imposés par l'administration si ceux-ci ne sont pas remplis.

Cette mesure a d'ailleurs empêché des agents proposés en 2012 d'obtenir leur promotion.

La CGT a exigé de mettre fin à ces critères de gestion très défavorables pour les agents. Malheureusement, les élus des autres organisations syndicales n'ont pas suivi cette initiative. Un courrier de la CGT sera adressé à la présidente de la CAP pour revenir sur ces exigences extravagantes.

Concernant les TRGS (Tableau Retraitable au Grade Supérieur), la CGT a maintenu sa position pour que ces promotions puissent se faire hors quota. L'administration ne semble pas envisager cette solution.

Nous n'avons pas eu d'information concernant les taux promus/promouvables pour l'année 2015 si ce n'est que l'administration a souligné que les taux ne seraient pas à la hausse.

**Donnez du poids à vos élu-e-s !  
Votez CGT le 4 décembre prochain**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les élus CGT à la CAP

<b>CERISAY Patricia</b>	<b>MEDDE – syndicat CGT/AC 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 ☎ 01.40.81.64.14</b>
<b>PASQUALOTTO Josiane</b>	<b>DREAL Rhône-Alpes 5 place Jules Ferry 69453 LYON CEDEX 06 ☎ 04 26 28 65 60</b>
<b>ROUILLE Claudine</b>	<b>DIRO CEI de Lorient 200 rue J. Noël Jego 56600 - LANESTER ☎ 02.97.76.87.19</b>
<b>CLEMENT Gwenaël</b>	<b>DIRM 50 Unité Moyens Nautiques 1 route des Mielles 50100 CHERBOURG-OCTEVILLE ☎ 02 33 43 44 31</b>